

CFC **AGENTE D'EXPLOITATION**
AGENT D'EXPLOITATION

(SERVICE VOIRIE)



« J'ai choisi de faire ce métier parce
que j'aime bien le contact avec les gens
ainsi qu'avec la nature. »

L'apprentissage à la Municipalité de Delémont

Les apprenti·e·s agentes et agents d'exploitation en service voirie assument les travaux d'aménagements extérieurs et des infrastructures publiques tels que les routes, les chemins, les places et les espaces verts.

Les tâches variées évoluent au gré des saisons et permettent aux jeunes en formation de développer de nombreuses compétences manuelles et techniques tout en assimilant les bonnes pratiques de sécurité au travail.

FORMATION

La formation d'agente et d'agent d'exploitation s'acquiert par un apprentissage de 3 ans.

Durant la formation, la semaine de travail comporte 4 jours de formation pratique et 1 jour à l'école pour la partie théorique.

A cela s'ajoutent 16 jours de cours interentreprises répartis sur les 3 ans.

**QUALITÉS REQUISES**

- Intérêt pour les travaux d'entretien et la diversité des activités en fonction des saisons
- Autonomie et débrouillardise
- Bonne condition physique et habileté manuelle
- Disponibilité

**Plus d'info :**

www.delemont.ch/apprentissages
Service du personnel, 032 421 91 21
service.personnel@delemont.ch

